

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 591

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 20**

Après le mot :

« déversement »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 141 :

« d'eaux usagées, autres que domestiques, dans le réseau public de collecte. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination rédactionnelle.